

Politique industrielle : l'humain d'abord

Yves Dimicoli

L'industrie et ses rapports aux services, publics notamment, et à la société toute entière, en France, en Europe et dans le monde, sont au cœur d'une intense partie de bras de fer idéologique et politique, autant qu'économique et sociale.

Dans tous les pays occidentaux industrialisés, les problèmes engendrés par la « désindustrialisation » viennent percuter ceux entraînés par le chômage, la précarité, l'insuffisance des salaires et des formations, la faiblesse rémanente de la croissance. Jamais l'industrie n'aura autant été mise en difficulté pour soutenir les marchés financiers et un euro à leur service.

Si le phénomène, particulièrement marqué en France, nécessite d'interroger ses raisons fondamentales, il renvoie aussi à la nécessité de repenser la politique industrielle à partir d'une nouvelle conception de l'industrialisation fondée sur la coopération.

Rencontre européenne pour une politique industrielle créatrice d'emplois et répondant aux besoins humains. Sous l'égide de la composante française du groupe GUE / NGL, avec Jacky Hénin, député européen et Yves Dimicoli, économiste, le vendredi 9 septembre 2011, Espace Niemeyer, 2 place du Colonel Fabien 75 019 Paris.

La construction d'une politique de désindustrialisation au service des marchés financiers

L'industrie et ses rapports aux services, publics notamment, et à la société toute entière, en France, en Europe et dans le monde, sont au cœur d'une intense partie de bras de fer idéologique et politique, autant qu'économique et sociale.

Les problèmes engendrés par la « désindustrialisation » viennent, en effet, percuter beaucoup plus, depuis le choc de 2008-2009, ceux entraînés par le chômage, la précarité, l'insuffisance des salaires et des formations, la faiblesse rémanente de la croissance.

Cela est vrai dans tous les pays anciennement industrialisés, aux États-Unis particulièrement, mais aussi dans les pays de l'Union européenne.

En France, le phénomène est particulièrement marqué et invite à s'interroger, au-delà des aspects conjoncturels, sur ses raisons fondamentales. Cela paraît d'autant plus nécessaire que les dirigeants français ont depuis longtemps cherché à arrimer la France à l'Allemagne dans la recherche d'un couplage qui se veut dominateur en Europe et dans le monde.

Au lendemain du choc de 2008-2009, N. Sarkozy a déployé des efforts significatifs d'intégration, de séduction démagogique des salariés et des citoyens avec l'affirmation du « retour » d'un volontarisme d'État au service d'une ambition industrielle.

Cependant, le rideau de fumée tend, aujourd'hui, à se dissiper avec la crise des dettes souveraines en Europe du Sud et la pression redoublée des marchés financiers sur le système de l'euro, conduisant ses dirigeants à une fuite en avant fédéraliste, un durcissement des politiques d'austérité, le rationnement des services publics, et un alignement de la France sur l'Allemagne.

En fait, jamais l'industrie française n'aura été à ce point mise en difficulté pour soutenir les marchés de capitaux et un euro conçu au service de leur domination.

En Europe aussi, avec l'échec avéré de la stratégie de Lisbonne et l'effondrement de la croissance au premier semestre 2009, il y a eu des velléités de faire plus pour l'industrie. Face à la pression des productions en provenance de la zone dollar, face au défi des délocalisations

vers les pays émergents et face à l'amoncellement des créances allemandes sur l'Europe du Sud on a entendu parler de « *politique industrielle* », alors que, jusque-là, il n'était question que de « *politique de la concurrence* ».

Mais ces velléités sont venues rapidement buter sur la rigidité des contraintes liées à l'euro et à l'orientation de la BCE, telles que conçues par le traité de Maastricht et confirmées avec les traités de Lisbonne, au service de la domination des marchés financiers et d'une prépondérance des grands capitaux allemands.

De gros efforts sont relancés dans toute l'Union européenne pour embarquer salariés, syndicats, populations, élus dans la construction d'une union sacrée pour la compétitivité industrielle, dont on fait suprêmement dépendre l'emploi, et contre la « *dette publique* » au nom de la viabilité des services publics et de la protection sociale.

C'est, en réalité, tout le modèle social européen qui est visé.

Une pression idéologique quotidienne, bénéficiant du relais de tous les grands moyens d'information, martelle l'idée que le travail n'est qu'un coût. Alors qu'il se trouve plus que jamais au cœur de la création de richesses, on prétend qu'il faudrait sans cesse le baisser pour pouvoir tenir des positions face à la concurrence mondiale.

Aux salaires plus ou moins bloqués, on ajoute la nécessité de baisser les « *charges sociales* », c'est-à-dire les cotisations payées par les entreprises pour financer la protection sociale.

C'est dire l'importance d'un diagnostic contradictoire et, contre la démagogie d'intégration, d'une riposte contre cette double culpabilisation d'un prétendu excès du « *coût du travail* » et d'un « *surendettement public* ».

Cette contribution entend présenter quelques éléments d'un diagnostic contradictoire avec la « *doxa* » actuelle, une ré-interrogation de la notion de politique industrielle sous l'éclairage des défis de la révolution technologique informationnelle.

Quelques pistes pour une alternative seront présentées avec, au cœur, l'absolu besoin, pour sécuriser et pro-

mouvoir l'emploi et la formation, de nouveaux rapports industrie-services, y compris financiers, en France, en Europe et dans le monde.

La double question d'une grande expansion des services publics en coopération, au lieu de leur rationnement mortifère actuel, ainsi que celle d'une responsabilisation sociale et territoriale des grands groupes, des banques et du Système européen de banques centrales est posée.

Ce propos est limité, ici, **aux seuls enjeux de la révolution informationnelle**, tout en sachant combien sont devenus décisifs, pour une nouvelle industrialisation, les enjeux **des révolutions écologiques et démographiques**.

Destruction de l'emploi industriel et désindustrialisation

L'industrie européenne a perdu un tiers de ses effectifs, près de 2 millions d'emplois ces 30 dernières années, soit quelque 70 000 emplois par an (1).

Cela s'inscrit dans une tendance longue, amorcée dans les années 1970, c'est-à-dire dans la première phase de la crise systémique du capitalisme monopoliste d'état social (CMES), et qui n'est pas propre à la France.

Tous les pays industrialisés ont connu une telle évolution avec, certes, des différenciations marquées. Par exemple, dans l'Union européenne à 25, la part de l'emploi industriel dans l'emploi total a reculé de 21,7 % à 17,7 % entre 1975 et 2005. Sur la même période, la valeur ajoutée a augmenté en volume de 8 % dans l'industrie contre 2,5 % dans l'économie.

Sur la même période, et du fait d'une progression simultanée sensible du nombre total d'emplois (de 19,44 millions à 25,5 millions), la part de l'emploi industriel en France a enregistré une chute de 36 % de 1980 à 2007.

Au cours des années 2000-2010, l'industrie française a perdu entre 500 000 et 600 000 emplois.

En 2009, année de la plus forte récession depuis la dernière guerre mondiale, sur 256 100 postes de travail perdus, 164 700 – soit plus de 64 % – étaient concentrés dans les secteurs manufacturiers.

Il faut noter l'accentuation marquée de cette tendance en 2010, année généralement considérée, pourtant, comme celle d'une reprise mondiale que les observateurs espéraient rapide et durable après le choc de 2009.

Du 31 mars 2000 au 30 septembre 2010 l'emploi salarié dans l'industrie a diminué, en effet, de 717 000 unités, soit 5 690 suppressions en moyenne par mois. Il faut beaucoup insister sur l'ampleur de l'impact de la crise financière de 2008, la plus grave depuis celle du début des années 1930.

Il s'est alors détruit nettement plus d'emplois dans l'industrie que dans les autres secteurs d'activité, et toutes les branches industrielles ont été touchées (2).

Ainsi, en 2008, ce sont les industries de production de biens intermédiaires, comme la chimie, les composants électroniques ou encore la transformation des métaux, qui ont été les plus touchées avec une destruction nette de 36 000 emplois directs. Derrière viennent les biens de consommation (-20 000) et l'automobile (-13 000).

Mais des dégâts significatifs ont aussi été repérés dans les biens d'équipement, l'énergie et, même, les industries agro-alimentaires.

Le rôle joué par les grands groupes en 2008-2009, avec l'aide de l'État, a été particulièrement destructeur, ceux-ci n'hésitant pas à prendre appui sur les difficultés conjoncturelles pour restructurer violemment, au détriment le plus souvent des PME-PMI faisant partie de leurs réseaux de sous-traitance et d'équipementiers.

C'est vrai, particulièrement, de l'industrie automobile où les deux grands constructeurs Renault et PSA (3) ont bénéficié d'apports importants d'argent public (9 milliards d'euros au total), tandis que les sous-traitants, dévastés, faisaient l'objet d'une aide de 600 millions d'euros.

Mais on retrouve les mêmes phénomènes dans l'aéronautique, ou encore, dans la sidérurgie.

Il faut prendre la pleine mesure du choc qu'a eu à supporter le tissu de PMI, notamment celles qui sont indépendantes des groupes.

Outre les conséquences brutales des choix de restructuration des grandes entreprises, elles ont été confrontées à des banques rationnant le crédit, alors même que celles-ci ont bénéficié d'un énorme soutien public de la Banque centrale européenne (BCE) et de l'État en 2009 et 2010.

Cette tendance au recul massif de l'emploi industriel est devenue si visible, avec le choc de 2008-2009, et ses conséquences si graves pour le secteur des services lui-même (compte tenu de l'ampleur des liaisons réciproques « *industrie-services* ») que, désormais, tout le monde s'en inquiète et s'accorde à dire qu'il faut faire quelque chose.

La France est particulièrement touchée. La diminution relative de l'emploi industriel a été de 19,3 % au cours de la décennie 2000, contre 14,3 % dans l'ensemble de l'Union européenne, tandis que la valeur ajoutée industrielle, qui était de 24 % de la valeur ajoutée totale en France en 1980, est tombée à moins de 14 % en 2008, contre 25 % en Allemagne et 21 % en Italie.

Aujourd'hui, la part de l'industrie manufacturière dans la valeur ajoutée marchande totale en France est la plus faible des pays de l'Union européenne avec le Royaume-Uni, c'est dire !

Cela a marché de pair avec une dégradation croissante du solde des échanges industriels, alors qu'ils n'ont cessé de croître depuis les années 1980.

En effet, si le taux d'ouverture de l'industrie française (4) est passé de 11,5 % à 18 % entre 1980 et 2007, le solde extérieur de ce secteur est passé d'un déficit de 15 milliards d'euros en 1980 à un déficit de 54 milliards en 2007 en valeur.

Cette détérioration résulte, certes, de nos échanges avec les pays émergents, Chine en tête (environ 1,7 point de PIB), mais également de nos échanges avec les pays développés (0,65 point), Allemagne en tête, même si les premiers ont crû beaucoup plus rapidement que les seconds.

Si l'on s'en tient à l'industrie manufacturière, les chiffres des douanes françaises traduisent une accélération du déficit de nos échanges : de 21,8 milliards d'euros en 2008, il est passé successivement à 27,5 milliards

en 2009, puis 32,7 milliards en 2010, pour atteindre 24,5 milliards au premier semestre 2011.

Ces évolutions particulièrement choquantes viennent ruiner toutes les thèses qui, depuis le début des années 1980 et le basculement du financement des groupes et de l'État vers les marchés financiers, se sont succédé pour faire considérer comme « *dans l'ordre des choses* » (sic) une tendance d'ensemble à ce qu'il faut bien qualifier de désindustrialisation de la France.

Dans les années 1980, on utilisait souvent le terme de « *société post-industrielle* » (5) pour faire se résigner à la fatalité d'un déclin absolu de l'emploi industriel et à la promesse de son « *déversement* » vers les services.

Cette « *transition* » devait, *in fine*, se traduire par un recul du chômage, grâce aux emplois de services et l'avènement, avec eux, de situations de travail moins aliénantes.

De fait, pendant plusieurs années les destructions d'emplois dans l'industrie ont pu être compensées, comptablement, par des créations nettes dans les services, en liaison avec l'utilisation faite des technologies de l'information et de la communication par les grands groupes pour maximiser la rentabilité financière de leurs capitaux.

Certes, souvent, leur qualité était médiocre, avec la multiplication de postes de plus en plus précaires à faible productivité, basses qualifications et bas salaires, alors qu'il eut fallu, au contraire, un développement vigoureux d'emplois de services de plus en plus qualifiés, tant dans les services à la personne que dans les services aux entreprises, tandis que s'annonçait impérieuse la promotion de nouveaux emplois industriels.

Dans les années 1990, cette prophétie s'est systématisée avec ce que l'on nous promettait être l'avènement d'une « *nouvelle économie* », l'ancienne, dominée par les activités industrielles traditionnelles, présentées comme « *in-transformables* », étant appelée fatalement à disparaître au profit des services informationnels et, particulièrement, les services financiers.

Au cours des années 2000, on est allé jusqu'à essayer de vendre la thématique, chère à Serge Tchuruk, alors PDG d'Alcatel, de « *l'entreprise sans usine* », avec le projet de ramener, dès la fin de 2002, le nombre d'usines d'Alcatel de 120 à 12 moyennant une forte hémorragie d'emplois, en France notamment (6).

Cela marchait de pair avec l'idée que l'industrialisation des pays émergents devait naturellement s'accompagner de l'exode massif vers eux des emplois et de productions à faible valeur ajoutée, tandis que les pays développés, qui garderaient, eux, la maîtrise des activités de recherche, conception, design, gestion et financement, auraient la main sur l'essor des productions à haute valeur ajoutée.

À quoi cela a-t-il conduit ?

■ **S'agissant de la France**, le solde des échanges de produits des technologies de l'information (ordinateurs, composants électroniques, téléphones, produits électroniques grands publics, matériels d'optique et photo) est passé d'un déficit de 5,4 milliards d'euros en 2000 à un déficit de 13,7 milliards d'euros en 2009, soit le quart du déficit du commerce extérieur français (données douanes).

Simultanément, la France n'a cessé de prendre du retard en matière de recherche-développement. En 2006,

elle consacrait 38 milliards de dollars à la recherche-développement publique et privée, soit 1,9 % de son PIB seulement, contre 67 milliards de dollars pour l'Allemagne et 2,4 % de son PIB. De même, alors que la dépense de recherche-développement des États-Unis a augmenté de plus de 60 % entre 1991 et 2008, et que celle de l'Europe s'est accrue de 50 %, celle de la France n'a progressé que de seulement 25 % (7). La responsabilité de ce retard revient, pour l'essentiel, au secteur privé.

Et si l'industrie manufacturière de la Suède consacrait en 2007 quelque 11,1 % de sa valeur ajoutée à la recherche-développement, celle de la Finlande 10,9 % et celle de l'Allemagne 9,9 %, celle de la France, avec 6,6 % seulement, était dans le peloton de queue avec un effort étroitement concentré sur quelques secteurs faisant l'objet de la plus grande bienveillance des pouvoirs publics (aéronautique et spatial, automobile, pharmacie, matériels et composants électroniques), pour le compte de quelques grands groupes.

En 2008, selon la Commission européenne (8), les dépenses de recherche-développement des entreprises ont crû de près de 6,9 % en moyenne dans le monde, avec 8,1 % en Europe. Mais leur augmentation n'aura été que de 0,7 % en France !

Simultanément, la part des entreprises dans le financement total de l'effort de formation professionnelle et d'apprentissage en France n'a crû que de 1,29 point entre 2000 et 2008 et a même stagné de 2007 à 2008 (9). Et l'écart s'est creusé entre les dépenses de recherche-développement, pourtant elles-mêmes en dessous des exigences, et les dépenses de formation.

■ **Par contre, s'agissant de la Chine**, emblématique des pays émergents, sa part des produits de haute technologie dans le commerce mondial, quasiment nulle en 1990, était, en 2008, supérieure à 15 %. La dépense en recherche-développement des pays émergents représentait, en 2008, environ 120 milliards de dollars, dont 80 pour la Chine seule, soit 27 fois plus qu'en 1999, contre 0,25 fois plus seulement pour la France (10) !

C'est dire combien s'est avérée fautive et purement idéologique cette visée de domination prétendant enfermer les pays émergents dans une division internationale du travail qui était censée faire garder aux pays anciennement industrialisés le monopole de l'informationnel.

Aujourd'hui, à la suite d'une étude faite dans le cadre de la Direction générale du Trésor en juin 2010 (11), on se veut plus objectif, plus scientifique et moins idéologique dans la description des causes du violent déclin de l'emploi industriel en France depuis 1980.

Il aurait trois composantes essentielles :

1. Un quart des pertes résulteraient d'une externalisation d'une partie des activités industrielles vers le secteur des services ;
2. 30 % résulteraient des gains de productivité apparente du travail ;
3. 40 % seraient dues à l'essor de la concurrence internationale.

La première composante aurait joué à plein au cours des années 1980 et 1990, s'épuisant ensuite, tandis que les deux autres composantes se seraient considérablement accentuées dans les années 2000.

Les années 1980-1990

Les pertes d'emplois dans l'industrie auraient correspondu à un transfert de certaines tâches au secteur des services par externalisation, c'est-à-dire par transfert d'un service interne à l'entreprise vers un prestataire externe.

De fait, la part de l'emploi industriel dans la population active chute de 10 points en France entre 1980 et 2007, tandis que la part de l'emploi dans les services marchands augmente, elle, de 12 points.

Cela s'accompagne d'une augmentation sensible du poids des consommations intermédiaires de plus en plus importées dans la production industrielle : il passe de 71 % en 1980 à 75 % en 2007, en liaison d'ailleurs avec l'internationalisation des grandes entreprises industrielles et l'intensification des échanges intra-groupes.

L'externalisation en direction du secteur des services aux entreprises pourrait expliquer 20 à 25 % de ce qui a été comptabilisé comme pertes d'emplois dans l'industrie depuis 1980.

Ce raisonnement conduit alors à dire que si, en données brutes, l'emploi industriel est passé de 22 % de la population active à 12 % entre 1980 et 2007, la prise en compte de l'externalisation dans le secteur des services aux entreprises conduirait à réviser ces chiffres de 24 % en 1980 à 15 % en 2007.

Cette analyse descriptive ne doit, cependant, pas rassurer. Ce processus s'est accompagné, en fait, de fortes contradictions. Cependant, elle a le mérite de montrer l'importance considérable des activités de services pour l'industrie moderne et donc l'enjeu décisif de relations industrie-services qui soient de coopération et de partage pour un co-développement, au lieu de domination et de parasitisme pour la rentabilité financière.

Le début des années 2000

Qu'en est-il des deux autres composantes du recul de l'emploi industriel décrit dans la note de la Direction générale du Trésor ? Il s'agit des gains de productivité apparente du travail et de l'accentuation de la concurrence internationale.

S'agissant des gains de productivité, selon un commentaire publié dans la revue *Économie et Statistique* (12) sur l'étude de la direction générale du Trésor, l'accélération sensible de destructions d'emplois industriels dans les années 2000 tiendrait à « la diffusion des technologies de l'information et de la communication qui ont alors véritablement trouvé leur essor ». Et « à ce changement technique économe de travail » s'ajouterait « la financiarisation de l'économie » qui exacerberait les difficultés d'accès au crédit des PME, relativement aux grands groupes.

S'agissant des destructions d'emplois du fait de la concurrence étrangère, elles se seraient beaucoup multipliées dans les années 2000.

Les délocalisations, étroitement définies comme « fermetures en France d'unités de production et ouvertures concomitantes d'unités à l'étranger pour des produits destinés aux mêmes marchés » auraient joué un rôle très accru.

Le maintien à très haut niveau des destructions nettes d'emplois dans l'industrie au cours de la première dé-

cennie des années 2000 marche de pair avec le fait que les services, eux-mêmes, contribuent aussi désormais systématiquement aux économies de moyens avec les technologies informationnelles et le recours à des méthodes de management et des indicateurs pour accroître la productivité proches de ceux de l'industrie. L'emploi créé en leur sein chaque année devient si insuffisant qu'il ne permet plus, comme naguère, de compenser, au niveau macro-économique, les pertes d'emplois dans l'industrie, d'où une ampleur accrue du chômage et de ses corollaires, l'intensification du travail, la précarité et la faiblesse des salaires. ■

(1) Tous les chiffres sur l'industrie repris dans ce chapitre sont extraits des publications suivantes :

- « États généraux de l'industrie : Bilan de la concertation » - Rapport final, 1^{er} février 2010.

- Chatillon A. : « La désindustrialisation des territoires » - Rapport d'information fait au nom de la commission d'information, Sénat, n° 403, 5 avril 2011.

- Lambert J. et Myard J. : « La politique industrielle » - Rapport d'information déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, n° 3747, 20 février 2007.

- Demmou L. : « La désindustrialisation en France » - document de travail de la DG Trésor, n° 2010/01, juin 2010.

- OFCE : *L'industrie manufacturière française*, col. « Repères économie », La Découverte, Paris, 2010, 124 p.

- Lacroix S. : « Les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions » - INSEE Première, n° 1295, mai 2010.

- Statistiques du commerce extérieur de la France (douanes) : <http://lekiosque.finances.gouv.fr/>

(2) Entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 4^e trimestre 2009, l'industrie française (hors intérim) a perdu 240 000 emplois et 180 000 emplois intérimaires. Parmi ces derniers, 63 % se situent dans l'industrie. Les régions industrielles ont été parmi les plus touchées, la chute de l'emploi industriel y passant d'un rythme de 2 % à 3 % par an à 5,3 % en 2009 (S. Lacroix, 2010, op. cit.).

(3) Le constructeur automobile Renault-Nissan, qui a pourtant réalisé un bénéfice net de 437 millions d'euros en 2008, a envisagé, dans la foulée, une vague importante de départs en 2009 : sur 9 000 suppressions d'emplois, la moitié devait concerner la France. Le constructeur automobile PSA Peugeot Citroën a, quant à lui, annoncé, au même moment, 11 000 suppressions d'emplois dans le monde dont 3 000 à 4 000 en France.

(4) (Exportations + importations) / PIB.

(5) Le « *postindustrialisme* » est un courant sociologique apparu dans les années 1970.

(6) Cette thèse, qui a conduit à la fusion d'Alcatel avec l'américain Lucent et la suppression de dizaines de milliers d'emplois, visait inséparablement à justifier la délocalisation d'activités productives vers des pays à bas coût salarial relatif.

(7) Guellec D., Madiès T. et Prager J.-C., « Les marchés de brevets dans l'économie de la connaissance ». Rapport au Conseil d'analyse économique, n° 94, La documentation française, 2010, p. 11.

(8) Tableaux de bord 2009 de l'investissement en recherche-développement de l'industrie européenne (www.industrie.gouv.fr).

(9) Delort A. : « La dépense nationale pour la formation professionnelle continue et l'apprentissage, en 2008 » ; Dares Analyses, n° 73, novembre 2010.

(10) Artus P., Mistral J. et Plagnol V. : « L'émergence de la Chine : impact économique et implications de politique économique » - Rapport au Conseil d'analyse économique, n° 98, La documentation française, 2011.

(11) Op. cit.

(12) Nesta L. : « Commentaire : Désindustrialisation ou mutation industrielle ? » in « Aspects de la crise », *Économie et Statistique*, 438-440, juin 2011, p. 297-301.

Pour une nouvelle industrialisation de coopération

Il faut partir d'un constat assez simple, si on se prononce non pour l'idée de « *décroissance* », mais pour un nouveau type de croissance et de développement social et durable en France, en Europe et dans le monde.

Puisque la productivité globale est appelée, encore, à beaucoup augmenter avec les changements techniques très rapides à venir, il est indispensable d'accroître beaucoup la demande à ces trois niveaux.

Il faut voir désormais, pour cela, l'enjeu fondamental du développement de tous les êtres humains, de leurs capacités pour faire progresser les débouchés tout en transformant l'offre dans un but d'efficacité sociale et environnementale, ce qui est précisément le contraire d'une tentative pour pérenniser la société productiviste et consumériste du capitalisme.

Cela invite à bien prendre la mesure du caractère fondamental des services publics, y compris pour promouvoir de nouveaux modes de production et de consommation, vers un dépassement progressif, mais effectif, du capitalisme.

La question concerne, bien évidemment, l'exigence d'une nouvelle répartition des richesses beaucoup plus favorable aux salariés et à leurs familles.

Mais cet objectif ne saurait être atteint sans chercher à changer profondément les conditions de la production de richesses et de son financement avec, notamment, le besoin de nouveaux rapports entre industrie et services, y compris les services financiers avec les banques et le crédit. Et cela, du niveau régional et national jusqu'aux niveaux européen et mondial.

C'est pour cela que l'enjeu ne saurait être seulement celui d'une ré-industrialisation, mais bien d'une nouvelle industrialisation. Cette grande affaire ne requiert pas un « *retour de l'État* », mais une nouvelle intervention publique et citoyenne, non pour corriger les marchés, mais pour chercher à les maîtriser avec des pouvoirs effectifs d'intervention des salariés et populations sur les choix quotidiens des acteurs qui dominent sur ces marchés : les entreprises et les banques.

Vers une nouvelle maîtrise sociale nationale de la production et des services

1. La sécurisation de l'emploi, de la formation et du revenu des salariés (1)

C'est particulièrement nécessaire dans l'industrie, au lieu de céder aux sirènes de la « *flexicurité* » recommandée par le pacte de l'euro plus.

Pour cela, en liaison avec un effort de relance des filières et la mise en œuvre d'une planification stratégique, on pourrait réunir chaque année une Conférence nationale, préparée par des Conférences régionales, réunissant les représentants de salariés, des employeurs, des banques, de l'État avec les représentants des associations, des services publics et des élus.

À partir d'un inventaire fin des besoins d'emplois et de formation associé à des gestions prévisionnelles démocratiques dans les entreprises, il s'agirait de définir des objectifs chiffrés annuels d'emplois et de formation pour lesquels on mobiliserait les moyens nécessaires.

Cela appelle la conquête de pouvoirs décisionnels des salariés dans le traitement et l'anticipation des difficultés.

Les comités d'entreprise, les délégués du personnel devraient disposer d'un droit de veto suspensif des décisions de restructuration afin de vérifier la réalité des difficultés invoquées par les employeurs.

Ils devraient pouvoir contre-proposer un autre traitement à partir, non pas de la baisse des coûts salariaux, mais des coûts en capital supportés par les entreprises : intérêts et dividendes payés, prélèvements des donneurs d'ordres et de la grande distribution, gâchis d'équipement...

Et pour crédibiliser ces contre-propositions, ils devraient disposer du pouvoir de saisine d'un Fonds public régional susceptible de mobiliser des crédits bancaires pour l'investissement dont le taux d'intérêt serait d'autant plus bonifié par une aide régionale que le projet concerné programmerait plus d'emplois et de formations correctement rémunérés.

Si ces contre-propositions sont rejetées par le patron, alors il devrait y avoir un arbitrage de ce conflit sur l'emploi, comme il y a un arbitrage possible des conflits sur le travail avec les prud'hommes.

À l'appui de l'exigence de ces nouveaux pouvoirs de maîtrise nationale, il faut mobiliser autrement le crédit et les banques.

Il s'agit de développer un nouveau crédit pour les investissements matériels et de recherche des entreprises. Il serait assorti d'un taux d'intérêt pouvant être abaissé jusqu'à zéro, voire moins.

Cette baisse serait d'autant plus importante que les investissements ainsi financés programmeraient plus d'emplois, plus de formation correctement rémunérés et contrôlés et plus de progrès environnementaux.

Pour amorcer la pompe de ce nouveau crédit, on pourrait créer un Fonds public national qui recueillerait,

notamment, les quelque 30 milliards d'euros accordés aux entreprises en exonérations de cotisations sociales patronales pratique qui, ainsi, prendrait fin.

Cette dotation publique permettrait à ce Fonds national, sous maîtrise démocratique, de prendre en charge, de façon sélective, tout ou partie des intérêts versés aux banques par les entreprises pour leurs crédits à l'investissement sur la base des mêmes principes que les Fonds régionaux.

Ce Fonds serait partie prenante d'un Pôle financier public chargé de développer largement le nouveau crédit. Il serait constitué autour de la Caisse des dépôts, de la Banque postale, d'Oséo, avec les banques mutualistes et coopératives (dans le respect de leurs statuts) et avec des banques re-nationalisées.

Sans attendre que les conditions politiques requises pour créer un pôle financier public soient réunies, et pour commencer à rassembler dans l'action des salariés et des populations sur cet objectif, on peut tout de suite exiger, comme nous le mentionnons ci-dessus, la création de Fonds publics régionaux qui pourraient être saisis par les salariés et dotés par chaque Conseil régional. Ils fonctionneraient selon les mêmes modalités que le Fonds national.

2. Construire une appropriation sociale de l'appareil productif et de services pour un nouveau type de croissance et de développement durable

Il faut absolument avancer dans l'appropriation sociale des groupes-clés. Il ne suffit pas de changer la propriété du capital. Le changement de propriété doit être impérativement articulé à l'avancée de nouveaux critères de gestion d'efficacité sociale, opposés à la rentabilité financière, et à des pouvoirs effectifs des salariés et des populations pour ce faire. Autrement il ne sera pas possible de faire prendre forme à un nouveau type de croissance et de développement permettant de promouvoir les capacités humaines en économisant les moyens naturels, matériels, et financiers.

Simultanément, il est nécessaire de réorienter toutes les aides publiques dans le but de pénaliser les placements financiers, les délocalisations, les investissements contre l'emploi et encourager, au contraire, les investissements créateurs d'emplois et accompagnés de formation.

Cela devrait marcher de pair avec une très profonde réforme fiscale et des prélèvements obligatoires visant, à la fois, à procurer des recettes publiques nouvelles pour développer les services publics et la protection sociale, et à inciter les entreprises à adopter des choix de gestion favorables à l'essor de l'emploi en quantité et qualité, avec les investissements réels nécessaires.

C'est dire, à ce propos et à titre d'exemple, l'importance de revenir sur la décision très coûteuse et antiéconomique de supprimer la taxe professionnelle. Il s'agirait au contraire d'aller vers l'instauration d'un impôt territorial pour l'efficacité du capital, par l'élargissement de l'ancienne taxe professionnelle aux produits financiers des entreprises et des banques.

De même, on mesure la nécessité d'une réforme des cotisations sociales patronales avec une mise à contribution des revenus financiers des entreprises et avec un

nouveau calcul du taux de cotisation variant en fonction d'un ratio qui rapporterait les salaires versés dans l'entreprise à sa valeur ajoutée, les cotisations restant calculées sur la base des salaires versés.

Au-delà, L'État, à travers ses participations publiques, doit cesser d'être un partenaire dormant au service de la rentabilité financière.

L'agence des participations de l'État doit être démocratisée et veiller, dans les entreprises qu'elle contrôle, à la réalisation d'objectifs chiffrés d'emplois, en liaison avec des objectifs de promotion des filières industrielles.

Dans les secteurs clés de l'économie, les grands acteurs publics nationaux devraient être incités à contribuer à l'émergence de véritables réseaux européens d'entreprises publiques assumant en commun une mission de sécurisation et de promotion de l'emploi, de la formation et de la recherche.

Au-delà des secteurs traditionnels comme l'eau, l'électricité et le gaz, les transports ferroviaires, les télécommunications, dans lesquels doit être affirmé, réaffirmé ou consolidé le caractère public des principaux opérateurs et réseaux, d'autres secteurs appellent le développement de pôles publics d'impulsion et de coopération comme l'audiovisuel, l'environnement, le traitement des déchets, les industries culturelles et de santé... Il faudrait que la France propose à ses partenaires européens de créer un statut de l'entreprise publique en Europe.

Une relance concertée de l'effort de recherche devrait être organisée. De grands programmes de coproduction devraient être impulsés au plan national et recherchés au plan européen. Ils viseraient à promouvoir l'efficacité sociale et la cohérence des filières industrielles et de services. Cela concernerait particulièrement les industries de la révolution informationnelle.

Il s'agirait aussi de pousser encore plus le recours aux technologies de l'information et de la communication dans les industries traditionnelles, particulièrement celles de la métallurgie, du textile-habillement, des cuirs et chaussures, de la construction navale, des industries du bois et du papier, de l'agroalimentaire, des équipements électriques et électroniques, des composants et des produits minéraux, en visant notamment les PME-PMI. Et cela exigerait des plans massifs de mise en formation choisie des salariés.

Il faudrait établir, pour cela même, une responsabilité publique, sociale et territoriale des grands groupes têtes de filières et faire que les Pôles de compétitivité soient très démocratisés, transformés en Pôle de coopération pour la réalisation non seulement de brevets, mais simultanément d'objectifs chiffrés d'emplois et de formation dans les bassins et territoires concernés.

Transformer l'utilisation de l'euro et non en sortir (2)

Face à l'ampleur de la crise des dettes publiques européennes, c'est une autre utilisation de l'euro qu'il faut exiger, contre la politique de la BCE favorisant une dictature des marchés financiers sans équivalent sur le social et le public.

Sortir de l'euro, se replier, reviendrait à désertter les terrains de bataille essentielle pour transformer la BCE et l'Union européenne avec une convergence des luttes

nationales et des luttes européennes à construire contre l'austérité.

Outre ses effets négatifs enfonçant les pays endettés avec le renchérissement des dettes et du coût des importations, avec la rivalité accrue entre Européens à coups de dévaluations compétitives et la spéculation, ce sont surtout les importants potentiels positifs dont elle nous priverait qui fait rejeter une telle préconisation.

Une création monétaire commune avec l'euro pourrait en effet financer des émissions de titres publics, en opposition au traité de Lisbonne, mais pour une expansion des services publics, faisant reculer l'endettement avec une nouvelle croissance.

Pour cela, comme le proposent le PCF et le Parti de la gauche européenne, on peut exiger que des titres publics nationaux pour le progrès social soient achetés par la BCE, à l'émission.

Cette création monétaire, au lieu de l'appel au marché financier, serait dédiée à un Fonds social et solidaire de développement européen qui la répartirait démocratiquement, à un taux d'intérêt nul, selon les besoins propres de chaque pays, pour les services publics nationaux et leur coopération et avec l'objectif d'un rattrapage des pays et régions en retard de développement.

Simultanément, la BCE pourrait refinancer des crédits pour des investissements des entreprises à taux d'intérêt d'autant plus abaissé, jusqu'à zéro, que seraient programmés plus d'emplois, de formations et de progrès environnementaux. Il serait relevé pour pénaliser les placements financiers, les délocalisations et la spéculation.

Enfin, la sortie de l'euro reviendrait à conforter le statut mondial dominateur du dollar, alors qu'il commence à être mis en cause en Chine, en Russie, en Amérique latine.

Il faut au contraire réorienter la construction européenne pour se rapprocher de ces pays contre le dominateur commun, les États-Unis et le dollar, en exigeant la création d'une monnaie commune mondiale de coopération à partir des droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI qu'il faudrait radicalement transformer.

C'est cela que devrait viser la revendication d'une conférence monétaire internationale allant bien au-delà d'un « *nouveau Bretton Woods* », en même temps que le démantèlement des paradis fiscaux et la promotion de biens publics mondiaux.

Face aux délocalisations, des protections communes pour les salariés et les populations

Il ne faut pas céder à l'illusion dangereuse du protectionnisme. Le repli derrière les barrières douanières, et, qui plus est, comme le propose Le Pen, avec des préférences nationales sur l'emploi.

En fait, cela reviendrait à désertir le terrain de la bataille pour construire un autre monde et s'enfermer dans ce qui serait, au nom prétendu de l'intérêt national, une union sacrée protégeant des profits capitalistes et des rentes.

Prétendre protéger des salariés, l'emploi, le modèle social en France, sans s'attaquer aux prélèvements financiers du capital, sans toucher aux critères des en-

treprises et des banques et à ceux des services publics, c'est une démagogie dangereuse poussant les divisions et les oppositions graves.

Il s'agit, au contraire, de donner des pouvoirs d'intervention aux salariés sur les choix des entreprises et des banques.

Simultanément, pour faire respecter des normes sociales et environnementales communes aux Européens, et en progrès, on pourrait :

- Établir des prélèvements sur les réimportations de productions délocalisées dont le produit alimenterait un Fonds de co-développement des peuples ;

- Encourager le respect des normes par des crédits préférentiels, ce qui ne s'opposerait pas au développement nécessaire des échanges,

Il s'agit, inséparablement, d'exiger une maîtrise nouvelle des échanges mondiaux.

Cela pose la nécessité d'une refonte de l'OMC et l'arrêt de la course au moins-disant social, avec un suivi des stratégies des multinationales et le développement, dans le cadre de l'ONU et de l'OIT, de pouvoirs d'intervention concertée des salariés permettant de maîtriser le contenu des échanges entre groupes, avec les comités de groupe.

Cela pose la nécessité d'exiger de l'Union européenne que, dans les secteurs industriels sinistrés par la guerre concurrentielle, soit décrété un véritable « *cessez-le-feu* » et l'organisation systématique d'une maîtrise commune des marchés.

Cela nécessite, surtout, que l'Union européenne assume ses immenses responsabilités face aux « *printemps arabes* » et saisisse les opportunités, sans précédent, de coopération pour un co-développement qu'ils font saillir.

Pourquoi ne pas exiger un véritable plan de type Marshall sans domination pour ces pays ?

Il s'agirait particulièrement que la BCE fasse des dons en euros aux Banques centrales de ces pays, pour leur permettre de se construire un accès favorable au crédit pour s'industrialiser et se former.

Cela pourrait se faire dans le cadre de protocoles favorables à l'expansion de l'emploi et des qualifications de toutes les parties prenantes, lesquelles réserveraient leurs achats d'équipements, accompagnés de transferts de technologie et de formation, aux pays de l'Union européenne. ■

(1) On se reportera à l'ouvrage déjà cité de Paul Boccara sur ce sujet, ainsi qu'à : *Économie et Politique*, Revue Marxiste d'Économie, 2007, n° 632-633.

(2) On se reportera aux derniers ouvrages de Paul Boccara. Voir aussi :

– Dimicoli Y. : « Transformer l'utilisation de l'euro et non en sortir », *Économie et Politique*, n° 682-683, mai-juin 2011, p. 5.

– Dimicoli Y. : « À propos de la dette publique », *Économie et Politique*, n° 684-685, juillet-août 2011.

